

Initiatives ministérielles

sont responsables de cette dette, pas nous. Malheureusement, nous devons tous payer pour leurs erreurs.

M. Peterson: Vous avez doublé la dette en seulement cinq ans.

M. Mazankowski: Depuis l'exercice 1987-1988, nos recettes budgétaires ont chaque année dépassé nos dépenses au titre des programmes. Ce qui nous a fait mal, c'est le service de la dette héritée des libéraux. C'est une dette que nous ont léguée les libéraux, et cela les Canadiens ne sont pas près de l'oublier.

Des voix: Oh, oh!

M. Nault: Trente fois, vous avez augmenté les impôts.

M. Mazankowski: Madame la Présidente, tous les Canadiens, les libéraux y compris, devront faire face à la réalité. Nous devons préparer notre avenir. Il faut réduire la dette. Nous ne pouvons pas continuer d'emprunter sur l'avenir, voilà de quoi il retourne dans ce projet de loi. Je sais que les députés d'en face vont la combattre parce qu'ils ont tellement l'habitude de jeter l'argent par les fenêtres qu'ils ne veulent pas prendre la situation en main, et c'est pourquoi il faut que nous le fassions.

Ces compressions budgétaires vont avoir un certain impact sur le secteur agricole, mais cela ne veut pas dire pour autant que le gouvernement du Canada renonce à soutenir les agriculteurs canadiens. Nos actes antérieurs parlent pour nous.

L'appui donné par le gouvernement fédéral à l'agriculture depuis notre arrivée au pouvoir en 1984 est sans précédent. L'assistance fédérale directe à l'agriculture canadienne s'est chiffrée à environ 6 milliards de dollars en 1987-1988. Quand il s'est agi de la sécheresse, des sauterelles, des inondations, quand il s'est agi de l'effondrement des cours, le gouvernement était présent pour répondre aux besoins des agriculteurs, et nous allons continuer de le faire.

Nous demandons au secteur agricole de faire sa part pour aider le Canada à surmonter ses difficultés de déficit. Comme les autres Canadiens, les agriculteurs profiteront à la longue de l'initiative que nous prenons aujourd'hui pour assainir la situation financière du pays. Il faut que les changements nécessités par le budget se réalisent, et voilà pourquoi nous présentons aujourd'hui ce projet de loi.

Oui, il va falloir que les producteurs versent des intérêts, mais les garanties que leur apportent leurs associations leur permettront de se procurer l'argent qu'il leur faut à des taux d'intérêt plus favorables.

Je sais maintenant que ce qui compte c'est moins la question des taux d'intérêt que la nécessité de la loi d'autorisation, pour que les agriculteurs puissent aller demander des paiements anticipés au titre de ce projet de loi. Il y a donc nécessité urgente d'adopter le projet de loi.

Les lois en question vont continuer d'aider les producteurs à stocker leurs produits après la récolte pour les vendre plus tard, grâce à quoi d'autres producteurs peuvent obtenir des prix plus raisonnables au moment de la récolte, et grâce à quoi sur l'ensemble de l'année le prix moyen est meilleur. La loi sur les paiements anticipés va continuer je le répète à apporter des avantages notables aux producteurs canadiens, et j'insiste auprès des députés de tous les partis pour qu'ils tiennent compte de l'urgence de la chose, afin que les agriculteurs puissent effectivement demander des avances et les recevoir pour pouvoir prendre des décisions de vente et pour pouvoir calculer leurs rentrées sans à coup.

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Madame la Présidente, le ministre nous a assurément exposé l'objet du projet de loi, qui avait été présenté à la Chambre des communes vers la fin des années 1950 par le gouvernement de M. Diefenbaker. Il ne fait aucun doute que le gouvernement de l'époque avait été très prévoyant et qu'il avait reconnu l'utilité de pareille loi en vertu de laquelle un agriculteur pouvait emprunter de l'argent en donnant comme garantie ses récoltes entreposées, emprunter sans intérêt des sommes qui permettaient d'adapter l'offre des denrées alimentaires en fonction du marché.

• (1520)

Je regrette que les membres actuels de ce parti aient perdu de vue cet objectif et les besoins des agriculteurs, surtout en une année comme celle-ci où les récoltes ont été retardées dans le nord des Prairies avec le résultat que leurs qualités se sont détériorées au point que les bénéfices des producteurs ne seront pas aussi intéressants que lors d'une année normale.

Si je prends part à ce débat aujourd'hui, c'est dans l'espoir que le gouvernement reconsidérera sa tendance actuelle à abandonner à leur sort les agriculteurs canadiens. Ce projet de loi apporte une nouvelle preuve de l'indifférence la plus totale qu'affiche le gouvernement pour notre principal secteur primaire, et il est le dernier d'une série d'initiatives qui sacrifient les agriculteurs